

Note de synthèse de la DSP n° 06/123 – Parkings Centre et Vieux-Port de La Ciotat (Indigo) – Rapport d'Activité 2020

La synthèse présentée ci-après porte sur le rapport d'activité 2020 du délégataire de service public concernant les parcs de stationnement Vieux Port et Centre de la Ciotat inclus dans le périmètre de la DSP n°06/123.

En préambule, il est précisé que la crise sanitaire « covid 19 » a impacté les fréquentations de tous les parkings métropolitains en 2020.

1. Compte rendu technique

a. Présentation

Les parcs Centre et Vieux-Port (1 003 places) sont gérés par la société Vinci Park France depuis la notification du contrat de Délégation de Service Public (DSP) en affermage le 1 août 2008 pour une durée de 30 ans. Depuis novembre 2016, la marque Vinci Park est devenue Indigo.

b. Ouverture et gardiennage

Les parcs sont ouverts en permanence pour les abonnés et les usagers horaires.

Une société en charge de la sécurité intervient sur les parcs.

c. Équipes et outils de maintenance

En 2020, l'équipe d'exploitation-maintenance déployée sur les parkings est composée d'une équipe d'encadrement, de Service Technique, d'un Responsable de site et d'agents d'exploitations sur place. La répartition en nombre d'ETP n'est pas précisée.

Certaines opérations ponctuelles de maintenance sont assurées par un prestataire externe.

Indigo dispose d'un logiciel de gestion commerciale du parc, d'un logiciel de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage ainsi que d'un logiciel de Gestion Technique Centralisée (GTC).

d. Travaux de maintenance et contrôles

La gestion des installations techniques est assurée par la mise en place de divers contrats de maintenance.

Les travaux marquants de l'année 2020 sont listés ci-après :

- Centre : Sprinkler, Protections piétons et Portes Coupe-feu

- Vieux Port : Éclairage, Portails automatiques, sprinkler

Tous les contrôles réglementaires relatifs aux installations techniques ont été réalisés en 2020 et ne relatent pas de problème de conformité.

Le montant des investissements gros entretien et renouvellements pour 2020 s'élève à 32 182 € HT pour le parking Centre et 33 348 € HT pour le parking Vieux Port. Le poste principal de dépenses concerne le remplacement des sprinklers des deux parkings.

Le montant des travaux de maintenance curative pour 2020 s'élève à 4 345 € HT pour les deux parcs et concernaient des opérations de curage des réseaux.

Le montant total des investissements pour l'exercice 2020 est de 69 675 € HT.

2. Compte rendu financier

a. Tarifs

La grille tarifaire comprend 30 minutes de gratuité. Par avenant, la Métropole a instauré en 2020 une seconde demi-heure gratuite au sein des deux parcs pendant la période de requalification de la voirie en centre-ville pour une durée de 5 ans. Globalement les tarifs en journée ont peu évolué entre 2019 et 2020.

b. Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global de la délégation de service public atteint 777 k€ HT, en diminution de 15% par rapport à l'exercice de 2019.

c. Aspects commerciaux

La fréquentation de 117 516 entrées horaires dont 58 513 pour le parking Centre et 59 003 pour le parking Vieux-Port a fortement diminué par rapport à 2019 où elle atteignait 214 047 entrées horaires (dont 127 945 pour le parking Centre et 86 102 pour le parking Vieux-Port), cela représente une baisse de 45,1%. Les recettes horaires, s'établissent à 558 k€ HT et sont en recul par rapport à 2019 où elles atteignaient 728 k€ HT. Les recettes horaires contribuent à 71,8% du chiffre d'affaires.

Les abonnements génèrent 198 k€ HT de recettes, contre 186 k€ HT en 2019, équivalant à une hausse de 6,6% et contribuant à 25,4% du chiffre d'affaires. Le nombre d'abonné moyen s'élève à 505 dont 300 pour le parking Centre et 205 pour le parking Vieux-Port.

Le ticket moyen est en hausse de 31,5% par rapport à l'exercice de 2019. Sur la période 2018-2020, le ticket moyen enregistre un taux de croissance annualisé moyen de -26%.

Le chiffre d'affaires par place s'élève à 775 € HT.

d. Analyse financière de la délégation

Le montant total des produits d'exploitation de la DSP s'élève à 842 k€ HT, soit une baisse de 13,6% par rapport à 2019.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 478 k€ HT, et présentent une baisse de 2,7% par rapport à 2019.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel, comprenant la sous-traitance du nettoyage et du gardiennage, pour 25% du chiffre d'affaires, soit 195 k€ HT, en baisse de 12,6% par rapport à l'exercice de 2019 ;
- les autres charges d'exploitation et de maintenance représentant 14,2% du chiffre d'affaires, soit 110 k€ HT.

Une redevance de 4 k€ est versée à la métropole.

Au total, les charges d'exploitation hors redevances s'élèvent à 472 € HT par place et les charges d'exploitation par place s'élèvent à 476 € HT par place redevance incluse.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 364 k€, soit 46,9% du chiffre d'affaires, en retrait par rapport à 2019 où il était de 484 k€. Le résultat d'exploitation s'établit à -82 k€, après déduction des amortissements de 446 k€. Après déduction des frais financiers de 270 k€, le résultat avant impôts s'établit -352 k€ en baisse de 18,7% par rapport à l'exercice 2019.

	2019	2020	Variation
Chiffre d'Affaires (hors produits d'exploitation) (1)	914 118 €	777 178 €	-14,98%
Produits d'exploitation (2)	60 829 €	64 961 €	6,79%
→ dont subvention d'équilibre versée par la Métropole			
Charges d'exploitation (3)	490 776 €	477 539 €	-2,70%
→ dont redevance versée à la Métropole	3 884 €	3 936 €	1,34%
Amortissements (4)	475 052 €	446 559 €	-6,00%
Résultat d'exploitation (a) = (1) + (2) - (3) - (4)	9 119 €	-81 959 €	-998,77%
Produits financiers (5)			
Charges financières (6)	305 623 €	269 991 €	-11,66%
Résultat financier (b) = (5) - (6)	-305 623 €	-269 991 €	-11,66%
Résultat courant avant impôts = (a) + (b)	-296 504 €	-351 950 €	18,70%
Produits exceptionnels (7)			
Charges exceptionnelles (8)			
Résultat exceptionnel (c) = (7) - (8)	0 €	0 €	
Résultat net = (a) + (b) + (c)	-296 504 €	-351 950 €	18,70%

3. Qualité du service

a. Sécurité et sûreté des parkings

Le délégataire fait état d'une baisse des agressions, expulsions, du vandalisme et des effractions de véhicules sur les parkings Centre et Vieux-Port.

b. Mode de paiement

Centre : Le paiement est assuré par la mise en place de 1 caisses automatiques, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.

Vieux-Port : Le paiement est assuré par la mise en place de 1 caisse automatique, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.

Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, AMERICAN EXPRESS, OPnGO, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie.

c. Réclamations

Les clients peuvent effectuer leur demande de réclamations en permanence par courrier, téléphone ou sur le site internet. Indigo s'engage à apporter une solution sous soixante-douze heures après la déclaration de demande.

En 2020, un volume total de 126 demandes a été traité par le service client sur le parc via le numéro de téléphone dédié et le site web du Délégué.

4. Conclusion générale

Le résultat de la concession est en retrait du fait de la pandémie ayant eu des répercussions sur la fréquentation des deux parcs. Malgré cela la concession ne laisse apparaître aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.